



Problème de succession

Par KIKOU

Bonjour,

Mon père vient de décéder, il vivait chez 1 membre de la famille qui gérait tout à sa place
Si mon père a contracté des crédits durant cette période, devrais je rembourser?

Comment connaître sa situation financière et me prémunir de déconvenues car ce membre de la famille ne m'informe de rien du tout(contexte familial très compliqué)

Merci d'avance pour vos conseils

Par Rambotte

Bonjour.

Vous êtes son héritier, avec vos éventuels frères et s?urs, et son éventuelle conjointe survivante (vous ne précisez rien sur le "membre de la famille"). S'il n'était pas marié, et si vous êtes enfant unique, vous êtes son unique héritier.

S'il est possible de connaître l'ensemble des comptes bancaires d'une personne (fichier Ficoba), il faut ensuite contacter les banques en question avec un justificatif de votre qualité d'héritier pour en connaître la situation.

La consultation des relevés bancaires (service payant de duplicata de relevés) permettrait de voir s'il y a des échéances mensuelles (ou trimestrielles) de remboursements de prêts.

Il n'existe cependant pas d'organisme recensant les crédits qu'une personne pourrait avoir, et encore moins les dettes qui pourraient résulter d'une reconnaissance de dettes entre personnes privées.